

## faits et gestes

**VIGIPIRATE > Cent militaires tarbais veillent sur les Toulousains.** L'escadron du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes détaché depuis hier à Toulouse compte une centaine de personnes... Le déploiement de ces militaires d'élite tarbais s'inscrit dans le cadre du renfort du plan Vigipirate annoncé par le gouvernement.

**BAGNÈRES-DE-BIGORRE > Collision entre une voiture et un cycliste.** Hier, vers 11 h 15, un accident entre

un automobiliste et un cyclomotoriste a fait un blessé léger. Ce dernier a été évacué au centre hospitalier de Bagnères par les pompiers.

**AUREILHAN > Deux blessés dans une collision.** Deux blessés ont été évacués au centre hospitalier de Tarbes, après une collision entre une voiture et un deux-roues, hier, vers 14 heures.

**LANNEMEZAN > Feu de végétation.** Les pompiers sont intervenus

hier, vers 16 h 15, pour un feu de végétation sur une surface de 6.000 m<sup>2</sup> entre le cimetière et le collège. L'incendie a été rapidement éteint par les pompiers.

**TARBES > L'agence du Crédit agricole évacuée.** Hier, vers 17 heures, les pompiers sont intervenus pour une fuite de gaz sur la chaudière de l'agence du Crédit agricole de la place Verdun. Le personnel de l'agence a été évacué par précaution, avant que l'inci-



dent technique ne soit réparé dans les plus brefs délais. /Photo Rachel Barranco.

**LA MONGIE > Une skieuse de 18 ans grièvement blessée.** Hier matin, les CRS de Saint-Lary sont intervenus pour secourir une jeune femme de 18 ans victime d'une lourde chute à ski sur le domaine skiable de la station de La Mongie. Grièvement blessée, la skieuse a été évacuée par l'hélicoptère de la sécurité civile au centre hospitalier de Purpan à Toulouse.

## Lourdes et Ger

# Double braquage : six individus en garde à vue

Deux supérettes, à Lourdes et à Ger, ont été braquées lundi en fin d'après-midi. Six personnes, dont deux mineurs, ont été placées en garde à vue.

« Le magasin sera fermé le mardi 13 janvier et rouvrira mercredi 14 janvier, désolé du dérangement », peut-on lire sobriement sur la devanture du Petit Casino, avenue Saint-Joseph, près de la gare SNCF à Lourdes. Lundi, vers 18 heures, Christophe Caussade, le gérant de la supérette, a vu surgir quatre individus, dont au moins un armé d'un pistolet automatique. « Il y en avait deux qui faisaient le tour du magasin et deux autres qui ont pris d'assaut la caisse. Ils ont braqué un pistolet automatique sur la tempe du client qui se trouvait là pour que je leur donne le fonds de caisse le plus vite possible », témoigne le gérant du magasin. Une lutte s'est alors engagée entre Christophe, ancien joueur de rugby, et les deux hommes. « Je me suis défendu pour les empêcher de voler l'argent. Sur le moment, j'ai été davantage surpris qu'effrayé. Tout va tellement vite qu'on ne réfléchit pas beaucoup. » Christophe a été frappé à la tête avec un objet contondant, sans doute un fusil à aigu-



Le Petit Casino, près de la gare de Lourdes, a été braqué par quatre individus. /Photo DDM Rachel Barranco.

ser les couteaux que l'un des braqueurs a dérobé au gérant derrière son comptoir. Ces blessures ont nécessité une hospitalisation. Mais hier après-midi, le jeune homme était revenu à son domicile. Toujours est-il que les quatre individus, avant de prendre la fuite, ont dérobé un fonds de caisse de 400 à 500 € et plusieurs bouteilles d'alcool. « J'ai alerté tout de suite les policiers qui sont intervenus très vite », explique Christophe

Caussade. Une patrouille a pris en chasse les fuyards qui ont pris la fuite en direction d'Argelès-Gazost et ont abandonné, dans la précipitation, avenue Foch, leur véhicule que plusieurs témoins ont vu filer à toute allure. Selon le procureur de la République de Tarbes Chantal Firmigier-Michel, quelques heures plus tard, l'attention d'un autre témoin a été attirée par les occupants d'une Peugeot 207 qui étaient en train

de changer une roue. Placé sous surveillance, le véhicule a été retrouvé sur Lourdes par les policiers qui ont procédé à l'interpellation de ses occupants à leur retour. Les investigations menées par la police judiciaire de Pau ont conduit à l'interpellation, dans la nuit de lundi à mardi, de six personnes au total, dont deux mineurs, qui ont été placées en garde à vue. « L'enquête devra déterminer quel est leur degré de participa-

tion dans le double braquage. Mais d'ores et déjà, trois d'entre eux reconnaissent les faits reprochés sur Ger et Lourdes. Par ailleurs, d'après des témoignages, plusieurs éléments indiquent que l'arme du braquage pourrait être factice », précise le procureur. Ces interpellations sont l'épilogue d'un double braquage qui avait débuté plus tôt en fin d'après-midi. Vers 17 heures, à Ger, un premier braquage a eu lieu au 8 à Huit. Selon nos confrères de « La République des Pyrénées », trois individus habillés de vêtements sombres ont pénétré à l'intérieur du commerce, le visage dissimulé par une écharpe, tandis qu'un quatrième attendait dans la voiture. Le gérant se trouvait dans la réserve, selon nos confrères de « La République des Pyrénées ». Les braqueurs ont dérobé quatre bouteilles d'alcool et ont tenté d'ouvrir la caisse, en vain. « Mon mari était dans la salle à l'arrière du magasin pour faire du pain, a expliqué la femme du gérant à nos confrères de « Sud-Ouest ». Il a vu trois hommes entrer et tourner dans la supérette, dont un portait visiblement un pistolet. Le gérant est resté caché. « Je pense qu'ils cherchaient quelqu'un pour leur ouvrir la caisse, mais comme ils n'ont trouvé personne, ils ont pris des bouteilles d'alcool et ils sont partis. »

Cyrille Marqué

## en bref

**VŒUX > Rédaction.** La ronde des vœux se poursuit à la rédaction où nous avons reçu ceux de : Jacques Béhague, conseiller général du canton de Luz ; Jean-Pierre Cazaux, président du Groupement philatélique pyrénéen ; André Barret, maire de Bernac-Dessus, président de la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric ; le Stade Olympique maubourguétois Rugby ; Philippe Berardo, directeur territorial Hautes-Pyrénées de ERDF ; Roger Lescoute, maire, et le conseil municipal de Soues ; Jean Glavany, ancien ministre, député des Hautes-Pyrénées, conseiller général d'Aureilhan ; GINETTE Curbet, maire, et le conseil municipal de Gardères ; Roland Dubertrand, maire de Monfaucou, président de la communauté de communes Adour-Rustan-Arros, conseiller général du canton de Rabastens-de-Bigorre ; Jean-Yves Mouret, président du comité départemental olympique et sportif des Hautes-Pyrénées ; Cyrille Courade, proviseur du lycée Lautréamont ; Janine Noguez, correspondante de presse à Maubourguet et Madiran ; Jean-Bernard Gaillardon, conseiller municipal de Bordères-sur-l'Échez et conseiller communautaire du Grand Tarbes ; Eugène Pourchier, conseiller municipal délégué de Tarbes à la vie associative et au monde combattant ; le Stade bagnérais Basket ; Claude Larroude, chroniqueur ; Aurélie Capdevielle, Maire-Ange Martres, de la CLCV ; Jeanine Marquant, de l'association France-Cuba des Hautes-Pyrénées ; l'Avenir cycliste de Bagnères-de-Bigorre ; Madeleine Senghor, présidente de l'association Les Ethiopiennes 65 ; Michèle Cazaux, de l'association Système d'échange local 65 ; la Société chorale et cavalcade d'Aureilhan ; la JAB Cyclotourisme ; l'association La Frénète, à Aulon ; Patricia Lagailarde, J. Forrage, du MRAP 65 ; Marcel Carrère, secrétaire général de la section des Hautes-Pyrénées de la fédération générale des retraités de la fonction publique ; Christian Zytyński, directeur de Pyrène Plus ; Michel Busca ; Didier Oppein, correspondant de presse à Bours ; le Syndicat mixte du tourisme Garlin-Lembey ; Roger Rabouan ; Guy Rouquet, de l'Atelier imaginaire ; Jean-Claude Hargous, chef de chœur, Jean-Paul Laurens, président, Daniel Arcas, chargé de la communication, des Voix d'Alaric ; Jean-Pierre Latapie, président du des Médailles de la FFMJSEA des Hautes-Pyrénées ; Sérgi Viaule ; Fabien Sanz, d'Ô Spa des sens ; Élisabeth Mounic ; la Compagnie Espoir ; l'Association des diabétiques des Hautes-Pyrénées AFD 65 ; Philippe Leblanc, correspondant de presse à Luz-Saint-Sauveur ; Ghislaine Taffary, présidente de l'association Récup'Actions 65 et de l'association Grands-Parrains.

Thierry Jouvé

## finances publiques

# Encore 9 postes supprimés en 2015

La réunion administrative annuelle du comité technique local entre la direction des finances publiques et les représentants du personnel a été plutôt tendue, hier matin, au centre des finances de Tarbes. L'intersyndicale - CGT, Solidaires et FO - avait invité les agents à y participer. Plusieurs ont dit leur souffrance au travail, la dégradation des relations en interne et avec le public. « La casse du service public a des conséquences sur le travail des agents. On n'est pas encore dans le syndrome France Télécom mais cela pourrait venir », craint Philippe Villedieu, délégué Solidaires. En cause, la suppression, cette année encore, de 9 postes. « En cinq ans, nous

avons perdu 50 postes, soit l'équivalent des centres des finances de Lourdes et de Lannemezan. En treize ans, la perte est de 140 agents. En face, la réponse de la direction, c'est la réduction des horaires d'ouverture de nos services. Nous, on dit stop. Dans ce département, on ne reçoit pas des patrons du CAC 40 mais des gens qui ont besoin de nous. Soyez avec nous et pas contre nous », invite José Navarro, délégué CGT, au staff de direction des finances publiques. Jean-Claude Roques, directeur départemental des finances publiques, dit « ne pas ignorer la charge de travail qui est la vôtre ». Il explique ensuite en substance que ce « n'est pas le mode



Les agents ont dit leur mal-être à la direction des finances des Hautes-Pyrénées. /Photo Thierry Jouvé.

de management » qui est en cause mais « l'ensemble des contraintes environnantes ».

José Navarro indique ensuite que l'intersyndicale a pris contact avec Michel Pélieu, prési-

dent du conseil général, afin de créer un groupe de travail regroupant élus locaux, direction administrative, syndicats et même associations d'usagers afin de définir quel service public l'on veut dans les Hautes-Pyrénées. José Navarro demande clairement à Jean-Claude Roques s'il est favorable à ce type d'initiative. Le directeur départemental des finances publiques répond par la négative. Il brandit le cadre institutionnel qui prévient des discussions en interne entre la direction et les syndicats. Et, s'agissant de relations avec des organisations extérieures, il précise que cela relève du rôle de la direction.